



Le Président, Vincent STEINMETZ

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Novembre 2021

95 membres sont présents (43) ou représentés (52).

Le président, Vincent STEINMETZ rappelle le souvenir des collègues disparus depuis la dernière Assemblée générale et fait observer une minute de silence en leur mémoire.

Il exprime le plaisir de se retrouver en présentiel et relève le paradoxe de se prononcer en Assemblée générale à la mi-novembre sur des orientations pour 2021. De ce fait, des projections pour 2022 seront également évoquées. Comme les entrées en honorariat n'ont pu être accompagnées au CGAAER depuis début 2020, un échange est prévu avec plusieurs partants après la présente Assemblée générale et avant les festivités.

I – Adoption du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 Octobre 2020

Résolution n°1 : Le projet de procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Compte rendu d'activités de l'Amicale

La secrétaire adjointe, Pascale POTTIER, en signalant la contribution de Michel HERMELINE, secrétaire, empêché pour la présente Assemblée, présente le compte rendu d'une activité en 2020 fortement perturbée par la COVID et relancée, de manière adaptée aux contraintes de la pandémie, en octobre 2020.

II-1 Les réunions annuelles et mensuelles

Deux temps forts pour les réunions annuelles :

- **L'Assemblée générale tenue en octobre 2020** a rassemblé 8 membres en présentiel à Vaugirard et 34 en visioconférence, 47 autres étant représentés
- **L'échange de vœux de début d'année, le 19 janvier 2021**, a réuni 98 participants en visioconférence. Il a été l'occasion de partager les témoignages de Frédéric LAMBERT, chef du service Europe et International de la DGPE et de Klaus KEHREIN, premier conseiller agriculture et alimentation à l'ambassade d'Allemagne à Paris dans une conférence portant sur les négociations sur la nouvelle PAC. Cette conférence était animée par Jean-Louis BARJOL, président de la section « Economie, filières, entreprises » du CGAAER et animateur du groupe de travail PAC au sein du CGAAER.

Les manifestations mensuelles, occasions de pots saluant les entrées en honorariat ou, par exemple, de dégustations de produits issus des établissements d'enseignement agricoles, n'ont pas pu se tenir du fait de la COVID. Seule l'entrée en honorariat de Dominique LABORDE a pu être célébrée à l'occasion de l'Assemblée générale du 13 octobre 2020.

Une innovation : la conférence organisée lors des vœux ayant été très appréciée, le bureau de l'AIGPEF a décidé de poursuivre dans cette voie en créant des moments de rencontre à distance : « **les nouveaux rendez-vous de l'AIGPEF** » organisés en visioconférence.

Chaque sujet est retenu après consultation des membres :

- Le premier **le 15 avril 2021**, sur « **l'agriculture urbaine** », un thème d'actualité très présent dans les médias : avec les témoignages de notre collègue Sylvie ROCQ, auteure d'un récent rapport sur le sujet, de Laurent ROUGERIE, co-fondateur de la société Terreauciel et de Claude Bernhard référent du CGAAER sur ce sujet.
- Le deuxième **le 19 mai 2021**, avec pour thème "**Le débat public et l'acceptabilité de l'éolien en mer**" et comme intervenants Chantal JOUANNO, présidente de la Commission nationale du débat public et notre collègue Laurent PAVARD, qui a présidé la commission particulière du débat public ouvert de juillet à décembre 2020 sur le projet d'éoliennes flottantes au sud de la Bretagne.

Le succès de ces « nouveaux rendez-vous », notamment auprès des adhérents ne pouvant se déplacer, incite l'Amicale à poursuivre ces rendez-vous en visioconférence, même si la COVID n'interdit plus des réunions présentiels.

II-2 Les visites thématiques et culturelles

Dans la fenêtre entre deux confinements, Anne Marie ROPERT a organisé **le 17 octobre 2020** une **visite guidée de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine au Palais de Chaillot** qui a réuni 17 participants.

II- 3 Les voyages d'étude et les groupes régionaux

Le voyage en Jordanie, initialement prévu au printemps 2020 et reporté au printemps 2021, a finalement dû être annulé du fait de la crise sanitaire. Durant les 14 jours de ce qui aurait dû être le périple, notre camarade Marcel LINET a fait bénéficier les inscrits de visites virtuelles de sites du voyage. Jean Baptiste DANIEL et Sophie VILLERS ont négocié longuement avec l'agence de voyage les conditions d'un large remboursement des frais engagés.

Les groupes régionaux n'ont pas connu d'activité du fait de la COVID.

II-4 L'envie de reprendre ces activités conviviales en présentiel

A la rentrée 2021, deux manifestations ont été organisées, dont il sera rendu compte avec l'activité de 2021 :

- **Une sortie sur le plateau de Saclay le 25 septembre 2021** organisée par Dominique LABORDE et Patrick CREZE
- Une fin de semaine consacrée à **l'œnotourisme à Beaune, en Bourgogne, les 23 et 24 octobre 2021** organisée par Patrick FALCONE.

Différentes pistes, limitées dans un premier temps à la France et à l'Europe, sont envisagées au sein du bureau pour 2022 :

- Foire de Hanovre (25-29 avril 2022) – Foire industrielle tournée vers l'innovation
- Semaine en Andalousie (gestion de l'eau, usine de dessalement, manades...)
- Voyage en Italie - Les Pouilles
- Voyage Oman et exposition à Dubaï
- Journée à Rambouillet (château + bergerie nationale)
- Soirée de courses en nocturne à Vincennes
- Tournoi ou initiation au golf (printemps / été)
- Randonnée vers la plaine de Pierrelaye (Île-de-France)
- Poursuite des « Nouveaux rendez-vous »

Toute suggestion sera la bienvenue.

II-5 La communication

La communication s'appuie sur la diffusion par mail du Bulletin à fréquence régulière, une diffusion papier étant également proposée moyennant une cotisation complémentaire annuelle de 12 €. La mise en page en est assurée par Laurent PAVARD et Roland RENOULT avec des contributions de participants aux différentes activités de l'Amicale.

La communication par LinkedIn (<https://www.linkedin.com/groups/8591140/>) ouverte en 2017 monte en puissance avec 80 membres du groupe. Celui-ci est administré par Dominique LABORDE, José RUIZ et Vincent STEINMETZ. Il permet de relayer des informations et d'animer et/ou de participer à des discussions.

Vous êtes invités à rejoindre ce groupe :

- Aller sur www.linkedin.com
- Créer un compte personnel
- Rechercher « AIGPEF » dans la barre de recherche
- Demander à rejoindre le groupe AIGPEF.

Si vous êtes déjà membre, vous pouvez inviter l'un de vos contacts à rejoindre le groupe AIGPEF.

Cet outil est aussi à la disposition des groupes régionaux.

Applaudissements suivis, en l'absence de question ou commentaire, des remerciements du président à Pascale Pottier pour sa présentation et à l'ensemble du Bureau ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué aux actions présentées.

III – Rapport moral et d’orientation

Le président, Vincent STEINMETZ, tient tout particulièrement à remercier Sophie VILLERS présidente en 2020 et qui, même après l’assemblée générale de 2020, a continué à œuvrer pour l’Amicale en particulier pour l’annulation du voyage en Jordanie qui n’a pas été une étape simple. Un grand merci à Jean-Baptiste DENEL et à Sophie VILLERS pour avoir joué le rôle de médiateur avec l’agence de voyage pour que l’impact de cette annulation soit supportable pour tous.

Applaudissements.

L’objet premier de notre Amicale est de créer du lien :

- Entre actifs et membres honoraires
- Au sein de la diversité de nos corps d’origine
- Au travers des expériences que nous avons vécues et que nous voulons partager pour animer des activités et nous avons des ambitions pour 2022
- Tout simplement, autour d’un verre.

Et tout nous indiquait le contraire depuis début 2020.

Dire que l’année 2020 fut particulière est un euphémisme. « *On subit* », « *on attend* », « *on agit* », « *on se projette avec espoir mais lucidité* », « *on imagine, avec le risque de faire pour défaire* ». Nous avons tous connu ces étapes durant l’année 2020.

Ce contexte n’est pas propre à notre association, les autres associations culturelle, sportive à but social ont connu le même choc... et connaissent toutes en 2021 une diminution du nombre de leurs adhérents. Ce qui est un paradoxe puisque nous rêvions tous de profiter à nouveau de moments de retrouvailles, et quand l’opportunité nous en est donnée (moyennant un pass sanitaire, certes), nous semblons encore réservés pour le faire.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix d’ouvrir encore davantage notre Amicale aux autres.

Dès son arrivée, le président a souhaité rencontrer, avec les membres du Bureau, les responsables d’autres associations ou organismes dont nous sommes proches pour envisager les synergies. Avec la Fondation AgroParisTech, avec AgroParisTech Alumni avec qui nous souhaitons pouvoir offrir de nouveaux services à nos membres, avec l’UNIFEF avec qui nous partageons une base de données communes, avec l’Amicale du CGAAER avec qui nous avons désormais des actions communes (5 depuis début 2021 : les 2 « nouveaux rendez-vous » de l’AIGPEF, la visite de la Basilique de Saint Denis, la commande de champagne).

Merci également aux vice-présidents du CGAAER et du CGEDD de nous avoir reçus et d’échanger sur nos collaborations. Notre Amicale compte encore trop peu de membres du CGEDD - et plus largement ex-Ponts - et c’est une volonté de nous faire connaître auprès de tous nos camarades. Nous avons convié tous les IGPEF du CGEDD à notre Assemblée générale.

Nous sommes également sensibles à l’appui récurrent du personnel administratif et technique du CGAAER, Marie Noëlle DARCY et Jean-Marie COLLOT, pour nous aider dans l’activité de l’Amicale.

Ouverture géographique : nous avons sollicité les membres présents dans les régions et nous souhaitons que notre dynamique s'étende. Merci à ceux qui ont répondu, en PACA (Christian FRESQUET) dans le Grand Est (Didier PINÇONNET). Nous restons à l'écoute de leurs propositions et sommes prêts à accompagner les initiatives en région.

Nous avons fait le choix de créer des « nouveaux rendez-vous » qui ont permis de rendre accessible à tous, les événements que nous organisons.

Notre association rassemble environ 12% des IGPEF, dont 75 % honoraires et 25 % actifs, alors que la population des IGPEF dans son ensemble est composée de 65% d'honoraires et de 35% d'actifs, c'est vous dire le chemin qui nous reste encore à parcourir pour mieux faire connaître nos activités.

Vous avez constaté que les idées ne manquent pas pour 2022, mais dans le contexte actuel qui reste incertain, nous avons fait le choix de focaliser les voyages d'étude sur la France et l'Europe. Il serait risqué d'aller plus loin, les discussions pour annuler le voyage en Jordanie ayant été compliquées.

Vincent STEINMETZ conclut sur les évolutions de notre corps, et notamment la réforme de la haute fonction publique qui trouve actuellement sa déclinaison dans plusieurs démarches et qui impacteront les IPEF en général, et donc les IGPEF. C'était d'ailleurs l'éditorial de notre dernier bulletin signé par Alain MOULINIER en tant que chef de corps, et nous avons choisi ce sujet, qui sera encore d'actualité début 2022, comme thème lors de notre séance de vœux de janvier prochain.

« Merci pour votre attention, et encore merci pour votre présence aujourd'hui ».

Barbara BOUR-DEPREZ remercie le bureau de l'AIGPEF pour avoir proposé des activités adaptées au contexte de crise, et remercie tout particulièrement Sophie VILLERS pour son action.

Un membre présent demande si les conférences des « nouveaux rendez-vous » sont enregistrées et disponibles en « replay » ?

En accord avec les intervenants, les enregistrements sonores ne sont pas diffusables. Pour autant, cela pourrait évoluer sous réserve de leur accord préalable. Un compte rendu des conférences est disponible dans le Bulletin de l'Amicale.

Constant LECOEUR évoque la possibilité de créer une chaîne Youtube comme l'a fait l'Académie d'agriculture.

Résolution n°2 : L'assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'orientation.

IV – Rapport financier

Marie-Lise MOLINIER, trésorière, présente les comptes relatifs à l'exercice 2020.

Le compte de résultat fait apparaître un solde positif de 4 412 €, qui s'inscrit au passif du bilan en report à nouveau. Le montant du bilan s'établit ainsi au 31 décembre 2020 à 51 650 €.

Marie-Lise MOLINIER commente les différents postes du compte de résultat et du bilan.

Elle souligne les 4€ inscrits en produits exceptionnels au titre de la régularisation liée à des achats de parts sociales intervenus en 2013. Ces 4€ avaient été offerts par la banque lors de l'achat de la première part sociale, non comptabilisés en 2013 dans les comptes de l'Amicale, expliquant une divergence constatée en 2021 entre les comptes de la banque et ceux de l'Amicale.

Jacques MORDANT excuse son collègue absent Philippe GUÉRIN, et présente le rapport des commissaires aux comptes. À l'issue des contrôles réalisés, les commissaires ont conclu que les comptes qui sont présentés en Assemblée générale leur sont apparus sincères. Ils portent une appréciation positive sur l'activité comptable et proposent d'approuver les comptes 2020.

Résolution n° 3 : Suite à la présentation des comptes effectuée par la trésorière, et après avoir entendu le rapport des commissaires à la vérification des comptes, l'Assemblée générale de l'AIGPEF approuve à l'unanimité les comptes 2020 de l'association et donne quitus au bureau de sa gestion.

V – Budget 2021 et montant des cotisations pour l'année 2022

Marie-Lise MOLINIER présente le projet de budget pour 2021, validé par le bureau, qui est construit sur l'hypothèse d'une stabilité du nombre de cotisants et parmi eux, de la proportion des actifs (1/4 des cotisants).

Marie-Lise MOLINIER commente les différentes autres rubriques de ce budget présenté en équilibre à 63 400 €, en soulignant que :

- Le poste « activités régionales », qui a été peu mobilisé jusqu'à présent, est maintenu et voulu en déséquilibre, le bureau souhaitant encourager le développement des activités en région en prévoyant une contribution de 5 € par participant (pour les dépenses hors restauration)
- Dernière année faste, le voyage international au long cours était inscrit en 2020 en recettes et dépenses pour 140 000 €. Les prévisions pour 2021 sont plus modestes avec un voyage en France ou en Europe, ramenées à 50 000 €.
- Les dépenses de fonctionnement restent stables.

Lors des comptes de fin d'année, une réévaluation des stocks de livres sera faite. En effet, le bureau a pris la décision de sortir progressivement des exemplaires de l'ouvrage **Des « préfets verts » aux ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts** qui avaient été inscrits à leur prix de vente en 2013. Ils seront offerts lors d'entrées en honorariat. De ce fait, l'inventaire actera progressivement leur sortie, ce qui permettra de retrouver une valeur des stocks plus en adéquation avec la réalité.

Le bureau propose de reconduire les cotisations au même niveau, de même qu'il propose de reconduire à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels au format papier.

Le président soumet les résolutions suivantes au vote de l'assemblée.

Résolution n° 4 : L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021.

Résolution n° 5 : À l'unanimité, l'Assemblée générale :

- **reconduit pour 2022 le montant des cotisations à 45 € pour les IG (ou équivalent) en activité et à 30 € pour les IG honoraires et adhérents autres qu'IG**
- **reconduit pour 2022 à 12 € le supplément à régler pour l'envoi des bulletins trimestriels sur papier.**

VI – Renouvellement de membres du bureau

Vincent STEINMETZ rappelle que les statuts de l'association disposent que les membres élus au bureau exercent un mandat de deux ans, renouvelable deux fois, soit au plus six ans consécutifs. C'est ainsi que Laurent PAVARD, Roland RENOULT et Louis-Michel SANCHE ne sont pas renouvelables.

Vincent STEINMETZ remercie chaleureusement ces collègues pour leur engagement au cours de ces années.

Sont renouvelables Patrick CREZE, Marie Lise MOLINIER, Pascale POTTIER et José RUIZ, qui ont accepté de continuer à œuvrer au sein du bureau et de soumettre leur candidature aux suffrages de l'Assemblée générale.

Vincent STEINMETZ présente trois candidats qui se sont manifestés pour apporter du sang neuf au bureau : Janique BASTOK et Philippe SIMON qui se présentent succinctement ainsi que Jean-Marie MARX, excusé.

En l'absence d'autres candidatures, le président soumet au vote la reconduction au bureau des membres sortants et la nomination des trois nouveaux membres.

Résolution n°6 : L'assemblée générale de l'AIGPEF

- **Réélit pour un nouveau mandat de deux ans :**
 - **Marie-Lise MOLINIER José RUIZ, élus pour la première fois en 2017**
 - **Patrick CREZE et Pascale POTTIER élus pour la première fois en 2019**
- **Elit pour un premier mandat de deux ans Janique BASTOK, Jean-Marie MARX et Philippe SIMON.**

VII – Questions diverses

Laurent PAVARD demande de lui fournir, pour le prochain bulletin les photographies prises ce jour.

Constatant qu'il n'y pas d'autre intervention, Vincent STEINMETZ remercie les participants pour leur présence et les invite à saluer les entrées en honorariat qui n'ont pu être saluées en cours d'année au sein du CGAAER.

Sophie VILLERS, Jean-Jacques BENEZIT, Didier PINCONNET, Nicolas PETIT, et Yves RIOU prennent successivement la parole et se voient remettre une médaille de l'honorariat et un exemplaire de l'ouvrage « Des « préfets verts » aux ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts. »

Applaudissements

Vincent STEINMETZ exprime également sa sympathie aux membres entrés en honorariat qui n'ont pu être présents.

La séance de l'Assemblée générale de l'AIGPEF est levée à 12 h30 et Vincent STEINMETZ invite les participants à partager un moment de convivialité.

Pièces jointes – Documents financiers présentés à l’assemblée générale du 10 Novembre 2021

Compte de résultat 2020 *(chiffres arrondis)*

	2017		2018		2019		2020	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cotisations et dons	9 490		10 180		10 288		9 396	
Voyage international	144 606	148 268	194 920	187 094	110 370	114 313	72 414	69 468
Réalisation livre GREF								
Livres en stock								
Activités régionales	1 045	1 099	9 333	9 128	2 450	2 440	1 203	906
Activités représentation		5 200		4 745		3 021		3 578
Fonctionnement courant	53	5 033	227	7 672	33	2 681		2 985
Produits financiers	377		379		348		273	
Régularisation lié à achats parts sociales 2013 (produits exceptionnel)							4	
Charges à payer*		628		5 411		2 264		3 244
Dotation provisions	3 101		628		5 411		2 264	
Variation de stock	1 664	2 345	1 837	2 027	1 374	705	529	1 492
Colloque								
TOTAL	160 335	162 573	217 504	216 077	130 274	125 424	86 083	81 671
RESULTAT	-2 238		1 427		4 851		4 412	

* provision pour reversement de trop perçus pour voyages à l'étranger (reste seulement trop perçu potentiel Jordanie) + trop perçu activ régionale cité archi

Bilan 2020 (chiffres arrondis)

	2017		2018		2019		2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Report à nouveau		39 955		37 717		39 144		43 995
Résultat		-2 238		1 427		4 851		4 412
Stock	4 088		3 898		4 567		3 605	
Caisse d'Epargne Compte sur livret	22 400		28 820		26 019		30 167	
Caisse d'Epargne Compte courant	1 861		1 842		5 677		7 759	
Achat parts sociales	9 996		9 996		9 996		10 120	
Créances (charges payées d'avance)								
Dettes								
Participation à reverser		628		5 411		2 264		3 244
TOTAL	38 345	38 345	44 555	44 555	46 259	46 259	51 650	51 650

Projet de budget 2021

projet de budget 2022

	Recettes	Dépenses
cotisations et dons	10 000	
voyage international	50 000	50 000
activités régionales	3 000	3 200
activités représentation		4 000
fonctionnement courant		3 500
Investissement NetAnswer		2700
produits financiers	400	
	63 400	63 400
résultat		0
	63 400	63 400